

Sujet : [INTERNET] parc éolien Puylaquois Sud
De : Eric HERBRETEAU <ericlajarrie@orange.fr>
Date : 28/09/2020 15:15
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

AVIS TRES DEFAVORABLE AU PROJET EOLIEN SUD DE PUY DU LAC

Eric & Fabienne HERBRETEAU

— Pièces jointes : —

projet eolien Nord FP.odt	30 octets
mistinguette17.vcf	57 octets

Eric & Fabienne Herbreteau
43 La Jarrie
17380 Puy du lac

Monsieur Jean Pierre Bordron
Commissaire Enquêteur

Je suis propriétaire d'une maison à Puy du Lac, située à La Jarrie, au cœur même de la commune depuis 1987. L'implantation d'un champ d'éoliennes sur notre belle commune est une pure absurdité, avec pour ma part, un aéromoteur à 600 m au Nord et l'autre à 700m au Sud.

Puy Du Lac est en effet constitué de hameaux, en l'occurrence une petite vingtaine, ce projet éolien va défigurer et massacrer notre belle commune, qui a déjà perdu beaucoup lors du dernier remembrement supprimant de nombreuses prairies ; sachant que la commune est déjà encerclés par les éoliennes de St Crépin, Archingeay, Les Nouillers...

Il est important de savoir que Puy du Lac est la première commune de France refuge pour les chauves souris (17 espèces de chiroptères) et de nombreuses espèces d'oiseaux nichent , sédentaires et migrants (cigognes, canards,œdicnème criard,etc...).

Les Puylaquois sont hostiles à ce projet à plus de 70%, chaque village, chaque maison aura un ventilateur dans son paysage. De plus, ces machines ne produisent d'électricité ni par faible vent, ni par grand vent, avec un prix de vente supérieur au prix de la production d'EDF, et on ne parle pas de la pollution des sols avec des centaines de tonnes de béton qui vont rester enterrés pour les siècles à venir, bel héritage pour nos enfants.

Je suis donc **totalelement défavorable à l'implantation de ces éoliennes pour le parc Sud.**

MR LE PREFET , NE LAISSEZ PAS CES « PROMOTEURS » DEFIGURER NOTRE BELLE CAMPAGNE

Eric & Fabienne Herbreteau

Sujet : [INTERNET] CONTRE parc éolien puylaquois sud

De : Catherine Lebat <catherinelebat21@gmail.com>

Date : 28/09/2020 16:12

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je vous informe que je suis contre ces parcs qui abiment notre nature

De plus qui paiera le démontage quand les, éoliennes seront obsolètes

Catherine lebat

Sujet : [INTERNET] A l'attention de Mr. Jean Pierre BORDRON

De : Marcel Vallerault <marcelval17@gmail.com>

Date : 28/09/2020 17:31

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Pour Monsieur BORDRON, Commissaire enquêteur

Bonjour

Allons nous dévisager plus longtemps le paysage avec ces engins qui sont soit en action ou pas

et qui ne régleront pas le problème énergétique, à par rapporter du fric à des multinationales

qui sont dans les pays étrangers le plus souvent.

Il y en a déjà trop dans notre secteur.

Non aux éoliennes à PUY DU LAC

Cordialement

Marcel Vallerault

TONNAY BOUTONNE

Sujet : [INTERNET] EP en cours sur le projet global du Puy du Lac

De : Yvon FOUCAUD <idronydf@orange.fr>

Date : 28/09/2020 21:49

Pour : pref-envir-pref17 <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je viens d'examiner avec beaucoup d'attention l'étude de dangers faisant l'objet de la rubrique 5.2 du dossier /document de decembre 2019 version 2 sur le projet éolien du Puy du Lac comportant 8 aerogénérateurs(4 au nord et 4 au sud)

Bilan qui est catastrophique quand on examine le chapitre 6.13 concernant **l'accidentatologie humaine...ça fait peur** au vue du bilan accidentologie du materiel. Examinez bien ces chifffres qui sont pris sur l'histogramme :

- Effondrement des éoliennes=30% donc 3 eoliennes sur 10 s'effondrent au sol...
- Ruptures de pales(qui font une longueur de 57,30 mètres par surcharge de glace ou fragilités au niveau du générateurs par la puissance des contraintes alternées...des études montrent que les pales cassées peuvent atterrir a 1000 metres !
- Ruptures de l'eolienne en cas de tempêtes dans 22% des cas
- Incendies= 18 %

Catastrophique pour la population...montez ces chiffres aux personnes qui viennent vous voir en permanence !

Ces mauvais résultats **sont banalisés de façons malhonnêtes dans le chapitre 8.15 dans les matrice de crticité et de gravité** ou le porteur de projet indique que tous ces risques en gravité relèvent de "**l'acceptable**" voir les pages 66-67-68-70-71.

La population du Puy du Lac est en danger il faut le dire et le denoncer...les informer !

Monsieur le commissaire enquêteur expliquez aux habitants résidants dans la commune que ce soit au Nord ou au Sud et bien plus loin qu'ils seront desormais en danger permanent si ce projet se réalise !

Vous ne pouvez pas vous exonérer de cette information..vous qui n'avez pas répondu a ma demande de faire au debut de l'enquête publique une réunion publique et d'échanges..

La securité n'a pas de prix Monsieur le commissaire enquêteur

Yvon Foucaud ingénieur